

Vacances de TOUSSAINT 2022



Fiche de Souhaits

La Maison de l'Enfance est ouverte du 24 au 28 octobre et du 2 au 04 novembre 2022.

NOM Prénom Date naissance

NOM Prénom Date naissance

NOM Prénom Date naissance

Les inscriptions se font par période, en journée complète. Il n'est pas possible d'inscrire les enfants en journée isolée. **Le règlement se fera après confirmation de notre part**, par virement bancaire, chèque, ANCV ou ECESU. Cette somme est acquise par la Maison de l'Enfance sauf en cas de maladie. Avoir possible sur présentation d'un certificat médical dans la semaine qui suit l'absence. (Pas d'avoirs possible si règlement en ANCV, ECESU ou participation CE).

En cas de désistement après l'inscription, 50% du montant total est retenu.

En cas d'absence ou en cas de désistement moins d'une semaine avant l'inscription, aucun avoir ne pourra être fait sans présentation d'un certificat médical.

Si d'autres enfants sont inscrits **sur la même période**, réduction de 1,40 € par jour à partir du deuxième enfant.

Cocher la semaine choisie

1 ^{ère} période	Lundi 24 au vendredi 28 octobre	Nombre de jours : 5	<input type="checkbox"/>
2 ^{ème} période	Mercredi 2 au vendredi 4 novembre	Nombre de jours : 3	<input type="checkbox"/>

ATTENTION : Vous pouvez inscrire vos enfants sur 1 ou 2 périodes.

Si vous souhaitez 2 semaines, cocher 1 et 2 par ordre de préférence : la seconde semaine sera confirmée plus tard s'il reste des places.

Lyon, le 2022

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».